

**Arrêté UFR Sciences
Master Sciences cognitives – 2024-2025**

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 05 juin 2024 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

ARRETE :

Article 1 : Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Sciences cognitives** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2024-2025 :

MASTER 1
Semestre 1
Parcours : Fonctions cognitives chez l'individu typique et atypique
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Marieke LONGCAMP <u>Suppléant(e)</u> : Noël NGUYEN-TRONG <u>Liste des membres</u> : Membres titulaires : Bruno TORRESANI, Laurence CASINI. Membres suppléants : Marie MONTANT, Abdellah FOURTASSI
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :
Semestre 2 et Jury MASTER 1
<u>Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :</u> <u>Président(e)</u> : Marieke LONGCAMP <u>Suppléant(e)</u> : Noël NGUYEN-TRONG <u>Liste des membres</u> : Membres titulaires : Bruno TORRESANI, Laurence CASINI. Membres suppléants : Marie MONTANT, Abdellah FOURTASSI
<u>Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :</u> <u>Liste des membres</u> :

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours : Fonctions cognitives chez l'individu typique et atypique

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

Président(e) : Noël NGUYEN-TRONG

Suppléant(e) : Marieke LONGCAMP

Liste des membres : Membres titulaires : Marlène ABADIE, Kristof STRIJKERS, Maud CHAMPAGNE-LAVAU

Membres suppléants : Jean-Michel BADIER, Marie-Hélène GROSBRAS, Laurence CASINI

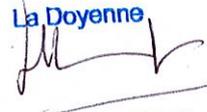
Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

Liste des membres :

Article 2 : La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET et la Directrice Générale des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 15 novembre 2024

Pour le Président et par délégation,
La Doyenne de la Faculté des Sciences


La Doyenne
Laurence MOURET

